

Questions orales

Comment le ministre peut-il faire concorder cette explication avec une note de service non datée, et adressée au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources par Marjory Loveys? Selon cette note, en effet, les 9 millions de dollars sont déjà complètement engagés et «le million de dollars prévu pour le consortium de liquéfaction du charbon vient en surcroît; il ne passe par le fonds que pour des raisons administratives». Comment expliquer la contradiction entre cette note de service adressée au ministre et ce que le premier ministre et le ministre ont déclaré à la Chambre ce matin?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, si le député était vraiment honnête, comme il prétend vouloir l'être, il lirait le dossier dans son entier. Il y aurait trouvé une note de service de M. Walsh, je pense, qui se trouve dans les documents déposés et qui déclare de façon nette et catégorique qu'ayant vu la demande présentée au Conseil du Trésor, le ministre a ordonné que le million de dollars soit prélevé à même les fonds de l'Accord de remplacement du pétrole signé avec la Nouvelle-Écosse, sans conditions de remboursement. Si le député désire poser sa question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, celui-ci pourra le renvoyer expressément à cette note de service.

Par conséquent l'argent devait venir en totalité des sommes dont disposait la Nouvelle-Écosse, qui les avait versées dans son fonds du revenu consolidé, mais pas d'autres fonds créés en vertu du Programme énergétique national. La raison était très simple: ce fonds existait et était géré par la Nouvelle-Écosse. Il contenait de l'argent et c'est de là que le financement devait venir. J'invite le député à avoir l'honnêteté d'étudier le dossier, de lire les documents et de voir ce qui s'est réellement passé. A ce stade, on a clairement indiqué qu'en vertu des instructions du ministre, l'argent devait provenir du fonds Nouvelle-Écosse-Canada pour le remplacement du pétrole.

• (1125)

M. Andre: Une question supplémentaire, une très courte question!

Mme le Président: La député d'Oshawa.

M. Andre: Comment se fait-il que le Conseil du Trésor intervienne, s'il s'agit du fonds du revenu consolidé de Halifax? Continuez à mentir.

LA NOTE DE SERVICE ENVOYÉE PAR LE SOUS-MINISTRE EN
JANVIER 1981—LE DÉLAI PRÉVU POUR LA PLANIFICATION DU
PROJET

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, le ministre sait, ou du moins tous les députés de ce côté-ci de la Chambre le savent, que ce changement a été apporté pour qu'on ne puisse soupçonner l'existence d'un conflit d'intérêts mettant en cause M. Gillespie. Tout le monde le sait.

Je voudrais cependant poser une question à propos du fait que bon nombre d'entre nous avons l'impression que M. Gillespie était peut-être au courant du contenu du budget avant qu'il eût été présenté à la Chambre. D'après les documents déposés à la Chambre l'autre jour, M. Gillespie avait discuté du budget avec le sous-ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Cohen, six mois avant la présentation de l'exposé budgétaire. Je voudrais maintenant me reporter à un autre document et demander au premier ministre ou au ministre des

Finances de m'écouter attentivement et de répondre franchement à ma question.

Parmi les documents déposés l'autre jour, il y a un mémoire daté du 15 janvier 1981 que le sous-ministre, M. Cohen, a transmis à l'actuel ministre des Finances. Ce mémoire dit ce qui suit à propos de M. Gillespie:

Vous vous souvenez sans doute que M. Gillespie a mis sur pied le projet Scotia Coal Synfuels, qui consiste à étudier la faisabilité du projet de liquéfaction du charbon au Cap-Breton...

Les mots qui semblent les plus importants figurent un peu plus loin:

En prévision de la mise à exécution de ce projet, à l'étape de la planification du Programme énergétique national, on avait prévu un montant maximal de 1 million représentant la participation fédérale.

Le mémoire indique qu'on avait tenu compte du projet de M. Gillespie et du montant qui y serait affecté à l'étape de la planification du Programme énergétique national annoncé dans l'exposé budgétaire. Le ministre peut-il nous dire ce qu'il en pense? N'avons-nous pas toutes les raisons de croire que M. Gillespie savait à l'avance ce que contenait le budget?

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, j'ai examiné le dossier et, si je comprends bien, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse s'occupait du programme de liquéfaction de charbon depuis déjà plusieurs mois à ce moment-là.

Si le député m'avait écouté hier, il m'aurait entendu expliquer par ordre chronologique le travail accompli par M. Gillespie. Il s'est adressé tout d'abord au ministre de la Nouvelle-Écosse, M. Barkhouse, et ils ont discuté du projet pendant des mois. Bien entendu, à ce moment-là, le projet devait être financé par le Trésor de la Nouvelle-Écosse. Les intéressés avaient peut-être songé à la possibilité de demander la participation du gouvernement fédéral parce qu'on m'informe que la Nouvelle-Écosse voulait que le gouvernement fédéral finance le projet. Nous avons décidé que l'argent serait puisé dans les fonds déjà affectés et c'est probablement cela qui a semé la confusion.

De toute façon, le fait est que M. Gillespie s'est adressé d'abord à la Nouvelle-Écosse, que l'argent devait être fourni par la province et que celle-ci a fait savoir à un moment donné qu'elle préférerait se servir de son argent pour autre chose. A ce moment-là, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a décidé que si le projet devait se concrétiser il serait financé par des fonds qui avaient été affectés à la Nouvelle-Écosse en 1977.

M. Broadbent: Madame le Président, cela ne répond pas du tout à ma question. Je ne voulais pas parler des changements astucieux apportés par le gouvernement fédéral pour payer M. Gillespie.

M. Hnatyshyn: Astucieux, en effet.

M. Ouellet: Pas pour le payer.

M. Broadbent: Je veux parler de la possibilité que M. Gillespie ait été au courant de ce que contiendrait l'exposé budgétaire. Je suis bien d'accord pour que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources réponde à ma question au lieu du ministre des Finances, mais je voudrais tout de même une réponse.